

# 360° C'EST LA RÉCRÉ!

PHOTOS OLIVIER CULMANN Reportage réalisé à l'école Sainte Jeanne d'Arc, à Is-sur-Tille (Côte-d'Or), et au groupe scolaire Saint Joseph-La Salle, à Dijon (Côte-d'Or). Nous les remercions pour leur accueil.

Les récréations ne sont jamais très longues, mais sont intenses en émotions. Les enfants en gardent longtemps le souvenir. L'escalade des murets qui longent la cour, avec la sensation de franchir des montagnes, les courses sur de petits vélos colorés, les jeux de pirates... Puis, au fil des années, l'envie de se retrouver et de discuter en groupe ou à deux, parfois loin des regards, dans les recoins de la cour. Après la classe, c'est une bulle de liberté et d'expression, la découverte d'un premier espace public. D'une microsociété, où l'on apprend à mieux se connaître et à découvrir les autres. Un lieu de socialisation, avec ses peines et ses joies, où certaines

règles sont respectées et d'autres détournées. Un espace indissociable de l'établissement, mais auquel parfois on ne prête pas suffisamment attention. Des cours trop petites, bétonnées, sans arbre, où les filles restent en marge des terrains de foot occupés par les garçons. Des cours trop bruyantes. Des élèves mis à l'écart, harcelés. De nombreux établissements, équipe éducative et parents réunis, ont pris le temps de réfléchir et de réaménager la cour : des plantations, des bancs et des tables en rond pour lire ou discuter, des espaces de jeu libre ou collectif... Des initiatives précieuses et indispensables.

PAR SYLVIE BOCQUET



REPORTAGE VIDÉO  
à l'école Saint-Ferdinand,  
à Bordeaux. Une cour  
de récréation pas comme  
les autres.

## LA COUR, UN ESPACE AUX MULTIPLES ENJEUX

Des experts s'intéressent à ce lieu où les enfants jouent, se défoulent, tissent des liens et se construisent. PAR MARIE QUENET

**C'EST UNE PARENTHÈSE** dans l'emploi du temps, un espace où les écoliers peuvent courir, souffler, jouer ou se bagarrer. « *La cour de récréation constitue un lieu central dans la mesure où se vivent ici des relations naturelles entre élèves. Chacun peut y expérimenter ses possibles* », analyse Christophe Armanet, ancien chef d'établissement, aujourd'hui chargé de mission au secrétariat général de l'Enseignement catholique. « *Quand la cloche sonne, chacun "redevient", pour quelque temps, un enfant ou un jeune plein de vitalité, prêt à embrasser le monde, sans son étiquette d'élève.* »

De fait, la récréation, mot dérivé du latin *recreatio*, s'apparente à un moment de détente après le travail. « *Il s'agissait, au départ, de "se recréer" pour pouvoir être de nouveau un élève silencieux, immobile et attentif en classe* », explique Claude Lelièvre, historien de l'éducation. C'est dans cette optique que Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, institutionnalise en 1866 un repos de 10 à 15 minutes, matin et après-midi, pour les 7-13 ans. Repos... cela reste à voir !

### UN LIEU D'APPRENTISSAGE

S'il n'est plus question, comme avant, d'imposer des exercices de gymnastique pendant la récréation, les jeux libres donnent aussi l'occasion d'apprendre de nouvelles choses. « *Les enfants vont gagner en motricité globale en sautant, en faisant de la trottinette, en jouant au ballon... et en motricité fine en jouant aux billes, en manipulant du sable... Ils développent des compétences langagières en scandant des comptines, mathématiques en comptant les points, et psychosociales* », détaille Christine Brisset, chercheuse en psychologie et sciences de l'éducation.

Pour ceux qui ne brillent pas en maths ou en français, cela peut être valorisant. Un bon joueur de foot sera très demandé au moment de constituer des équipes.



Un autre élève se révélera un excellent médiateur pour gérer les conflits. La chercheuse conseille d'ailleurs de ne pas intervenir trop précocement en cas de disputes : « *Il faut faire confiance aux enfants, peut-être chercheront-ils eux-mêmes des compromis. Mais en cas de violences, ou si un élève semble souffrir de la situation, les adultes agissent sans tarder.* »

### UN LIEU DE SOCIALISATION ET DE CULTURE ENFANTINE

Dans cet espace où les écoliers se retrouvent plusieurs fois par jour, toute l'année, dans une relative autonomie par rapport aux adultes, des liens se tissent. « *Les enfants vont apprendre à vivre ensemble, définir ce qui se fait et ne se fait pas, composer avec les autres, trouver leur place au sein d'un groupe* », décrit Julie Delalande, anthropologue de l'enfance qui a écrit plusieurs ouvrages sur le sujet, à partir d'observations de terrain. « *À l'école primaire, les jeux occupent une place centrale. À quoi jouent-on ? Comment recycle-t-on les héros d'un dessin animé ? Avec qui ? Ainsi se créent des amitiés, des inimitiés, ainsi se construit une culture enfantine commune.* »

À l'école primaire, les bandes se forment souvent autour d'un ou d'une cheffe : c'est cet enfant qui choisit

les jeux, fixe les règles, décide d'exclure untel ou untel... Les choses changent ensuite. « *Au collège, les enfants vont davantage profiter de la récré pour discuter, marcher ensemble, développer des relations plus intimes, des amitiés plus profondes* », explique la spécialiste.

### UN LIEU DE SOUFFRANCE POUR CERTAINS

Moqueries, bousculades, mises à l'écart..., selon une étude Ifop\*, pour 94 % des jeunes harcelés, les faits se sont notamment déroulés dans la cour de récréation (avant les couloirs, la cantine ou les réseaux sociaux). « *Rien d'étonnant* », estime Nora Fraisse, qui a fondé l'association Marion La Main tendue après le suicide de sa fille. « *À la récré, des enfants de taille et d'âge très différents se côtoient, les garçons dominent l'espace, des dynamiques de groupes sont à l'œuvre.* » Dans la cour, les élèves peuvent aussi pratiquer différents types de jeux dangereux : de non-oxygénation (comme celui du foulard), d'agression ou de défi (comme le *Blue Whale Challenge*, qui incite les élèves, via les réseaux sociaux, à

\* Commandée par l'association Marion La Main tendue et Head & Shoulders

relever 50 défis de plus en plus dangereux). Pour lutter contre ces violences, des actions sont possibles : sensibilisation des élèves, jeux de rôle pour développer l'empathie, organisation de récrés par tranche d'âge, etc.

### UN LIEU À (MIEUX) PARTAGER

Pendant la récré, certains accaparent le terrain. « *Les jeux de ballon, comme le football, peuvent occuper jusqu'à 80 % de l'espace, au milieu de la cour, alors qu'ils ne concernent que 10 à 15 % d'enfants* », alerte Édith Maruéjols, géographe et fondatrice de L'Atelier Recherche Observatoire Égalité. Les filles jouent en général en périphérie, à quatre ou cinq, et n'osent parfois plus traverser le centre de la cour : « *Elles se voient reléguées à des petits jeux et à une forme d'invisibilité.* »

Au fond, la problématique est la même pour les plus vulnérables ou les plus jeunes : comment trouver sa place ? La géographe invite les parents à questionner leurs enfants : comment ça se passe pour eux dans la cour ? Pour favoriser la mixité et un meilleur partage de l'espace, les experts avancent plusieurs pistes : prévoir des zones différentes selon l'intensité des activités pratiquées, organiser des jeux coopératifs (ne privilégiant pas la performance sportive), proposer des boîtes

contenant toutes sortes d'objets du quotidien pour inciter les enfants à imaginer de nouveaux jeux, etc.

### UN LIEU POUR SE (RE)CONNECTER À LA NATURE

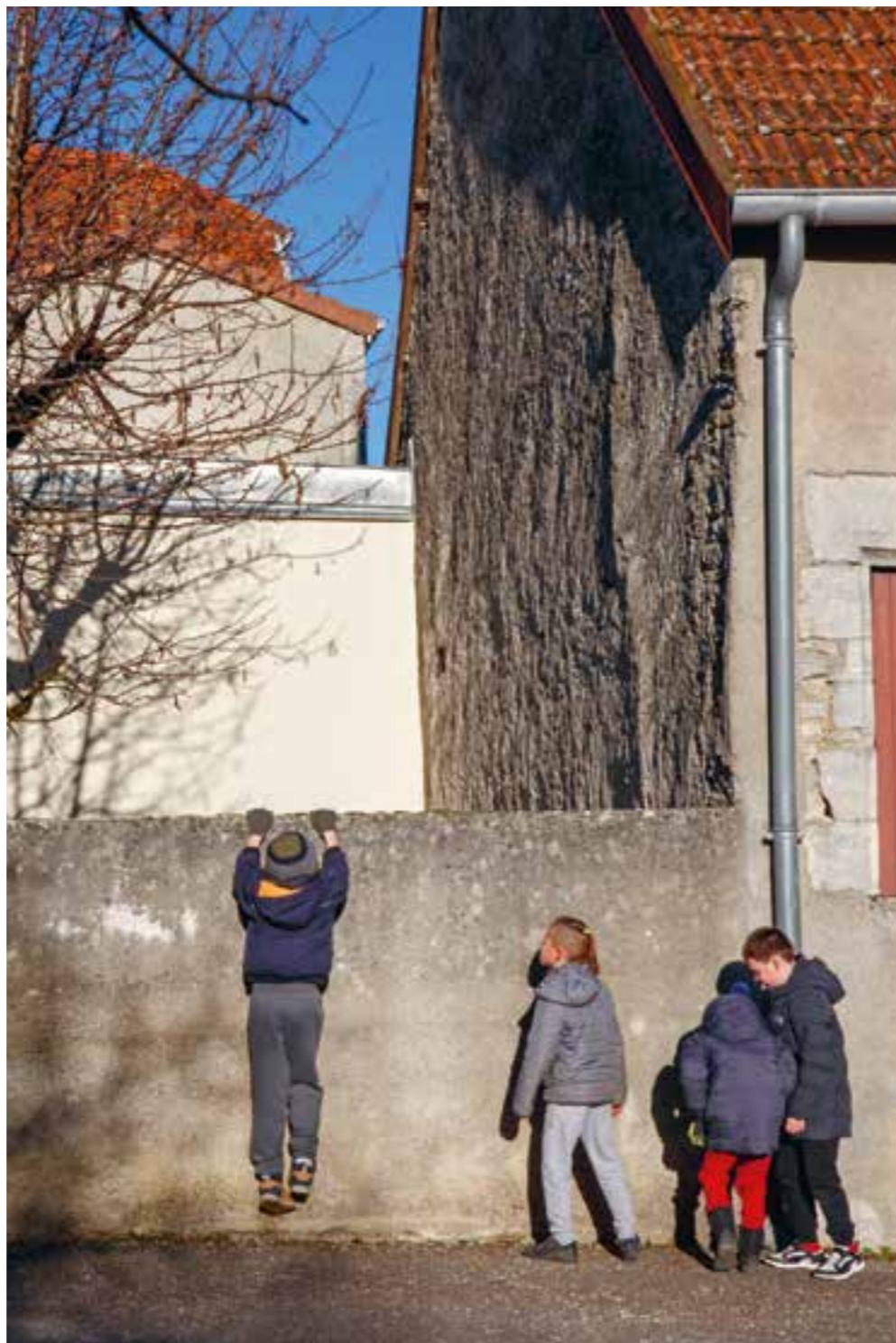
« Le bitume reste encore très présent. Mais depuis une bonne dizaine d'années, on décroûte, on revient à la terre, se réjouit le géographe Pascal Clerc. Dans les cours où l'on a végétalisé et désuniifié l'espace, avec des rondins, des rochers, du relief, les relations entre élèves sont plus apaisées, les activités plus variées – onze ou douze contre deux ou trois, d'après mes observations –, les accidents moins nombreux. »

Installer des bacs pour des plantes permet d'embellir la cour, mais aussi de suivre les saisons, de « prendre soin » du vivant, de sensibiliser à l'environnement. « Plutôt que d'éliminer tout ce qui gêne, les élèves devraient apprendre à vivre avec », conseille Valérie Leconte, enseignante en maternelle qui pilote le laboratoire des initiatives de l'Enseignement catholique en Bourgogne-Franche-Comté, qui a travaillé sur le sujet de la cour de récréation. Elle invite d'ailleurs les adultes à lâcher un peu prise : les surveillants, à accepter de ne pas voir en permanence tous les élèves (tout en gardant un œil sur les plus fragiles), les parents, à accepter que les enfants reviennent avec des vêtements sales.

### UN LIEU POUR APPRENDRE À GÉRER LES RISQUES

Dans une société de plus en plus judiciarisée, les établissements tendent à privilégier la sécurité. Mais les élèves essaient toujours d'échapper à la vigilance des adultes. « Sans remettre en cause l'ordre scolaire, ils vont jouer avec les limites : trouver une planque pour papoter, sortir du périmètre autorisé pour récupérer un ballon, grignoter des sucreries à l'abri des regards », illustre Nicolas Bourgoïn, enseignant-chercheur en sociologie à l'Université de Franche-Comté. « Les enfants cherchent à se glisser dans les interstices pour être eux-mêmes et pas seulement des élèves. »

Vouloir tout contrôler peut nuire à leur développement. Si on leur interdit, par exemple, de monter aux arbres, ils ne sauront jamais grimper. « Les enfants doivent pouvoir prendre des risques mesurés pour savoir les gérer », appuie Valérie Leconte. Aux établissements de trouver le bon dosage entre prise de risque, sécurité et jeu. ☺



## EN LIBERTÉ SURVEILLÉE

La cour de récréation est un espace où les élèves jouent et chahutent. Elle est régie par des règles strictes. PAR MARIE QUENET

### UN AMÉNAGEMENT SOUMIS À DES RÈGLES

Dans les cours d'école primaire, les aires de jeux sont tenues d'obéir aux exigences de sécurité fixées par les décrets du 10 août 1994 et du 18 décembre 1996. La mention « conforme aux exigences de sécurité » doit être apposée sur l'équipement. Une notice d'emploi, de montage et d'entretien est mise à disposition des agents de contrôle, ainsi qu'un registre attestant des inspections réalisées. La cour doit tendre vers un espace suffisant – idéalement 5 m<sup>2</sup> par élève dont 1 m<sup>2</sup> de préau – et bien organisé, pour répondre à sa vocation hybride de détente et d'éducation, précise la Fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique (Fnogec).

### QUID EN CAS D'ACCIDENT ?

Chez les enfants, près de deux accidents sur trois surviennent dans la cour de récréation, selon l'assurance scolaire MAE. L'aménagement, l'entretien de la cour d'école et l'organisation de la surveillance relèvent de la responsabilité du chef d'établissement et du président de l'Ogec. Si un accident survient pendant la récréation, les enseignants ou le personnel de l'Ogec, chargés de veiller à la sécurité des élèves, peuvent également être poursuivis pour défaut de surveillance. « Dans les établissements sous contrat d'association, la responsabilité de l'État se substitue à la leur », précise cependant Isabelle Jouault, juriste au Secrétariat général de l'Enseignement catholique. Mais quand – ce qui est extrêmement rare – il y a une faute détachable du service, c'est-à-dire qui n'est pas due à l'organisation administrative, l'État peut se retourner ensuite contre l'agent. Dans la plupart des cas, les sinistres ne sont heureusement pas trop

### UN ESPACE SURVEILLÉ

Pour le premier degré, l'article D321-12 du Code de l'éducation précise que la surveillance, assurée par « les maîtres », « doit être continue », et la sécurité des enfants, « constamment assurée en tenant compte de l'état de la distribution des locaux et du matériel scolaires et de la nature des activités proposées ». Au chef d'établissement de déterminer combien d'adultes affecter à cette tâche. Dans le second degré, la surveillance incombe au personnel de la vie scolaire, employé par l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec).

graves ; ils sont pris en charge par l'assurance des établissements ou des familles. La responsabilité civile couvre les dommages avec un tiers identifié, que ce soit matériel (comme des lunettes cassées) ou corporels (blessures). Une assurance individuelle accident est nécessaire pour les autres dommages – les plus courants (l'enfant, par exemple, chute et se casse une dent). « Près de 80 % des établissements conseillent aux parents la signature d'un contrat groupé, qui combine les deux », indique-t-on à la Mutuelle Saint-Christophe, premier assureur de l'Enseignement catholique. L'an dernier, l'organisme a pris en charge 32 000 sinistres. La majorité concernait la cour de récréation. ☺

# LA COUR DE RÉCRÉATION IDÉALE

PAR PAULINE BLUTEAU

**5M<sup>2</sup>**  
PAR ÉLÈVE  
EN MOYENNE

**ZONE DE MOTRICITÉ**  
pour favoriser la coordination  
et créer de nouvelles  
dynamiques de jeu entre les élèves.

**ZONE DE JEU LIBRE**  
pour encourager plus de jeux mixtes  
entre les filles et les garçons.

**ZONE CALME,  
DE RASSEMBLEMENT**  
pour discuter,  
ou faire classe dehors.

## INDISPENSABLE

- ➔ Végétaliser pour séparer les espaces, créer du relief, garantir de l'ombre et favoriser la biodiversité.
- ➔ Équiper en fontaines à eau, poubelles, parking à vélo/trottinettes.
- ➔ Impliquer les élèves dans la gestion de la cour.
- ➔ Utiliser la cour comme un lieu d'apprentissage et de vie.

**ZONE D'EXPRESSION  
ARTISTIQUE**  
pour stimuler l'imagination.

- ➔ MIROIRS POUR DANSER
- ➔ MURS POUR DESSINER À LA CRAIE
- ➔ PISTE DE DANSE
- ➔ PODIUM
- ➔ LABYRINTHE...

**ZONE DE JEU  
RÉGLÉMENTÉ**  
pour délimiter  
la place des jeux de balle.

## D'HIER À AUJOURD'HUI

- 1858**  
Installation des premières cours de récréation.
- 1930**  
Premiers équipements et matériel.
- 2000**  
Obsession du risque zéro, priorité à la sécurité.
- 2020**  
Cour adaptée aux besoins des élèves et de l'environnement.



REPORTAGE VIDÉO  
à l'école Saint-Ferdinand,  
à Bordeaux. Une cour  
de récréation pas comme  
les autres.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### À LIRE

- La récré expliquée aux parents**, de Julie Delalande, Éditions Louis Audibert, 2003
- POUR LES ENFANTS**  
**La récréation**, de Mathilde Bel, L'Agreste, 2022, à partir de 3 ans
- Les téléphonistes anonymes**, d'Agnès Desarthe, Gallimard Jeunesse, 2024, 11-13 ans
- Récréation**, de Victor Hussenot, La Joie de Lire, 2022, BD dès 9 ans
- Bienvenue à l'école Aimé!**, d'Anne-Isabelle Le Touzé, col. Pastel, l'école des loisirs, 2020, à partir de 3 ans
- La cour de récréation**, de Claude Roy, Gallimard Jeunesse, 2014

© ISTOCK